



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fonderie de Bretagne

Question au Gouvernement n° 385

Texte de la question

FONDERIE DE BRETAGNE

Mme la présidente . La parole est à M. Damien Girard.

M. Damien Girard . Monsieur le ministre chargé de l'industrie et de l'énergie, une industrie sans usines n'a pas d'avenir. Fonderie de Bretagne est à l'agonie et Renault joue la montre. Lors de l'audition de Lucas de Meo, le 4 février, la représentation nationale a fait bloc. Elle l'a questionné, quasi unanime pour dénoncer son absence de vision et défendre ce site stratégique – une unité rare, à la hauteur de l'enjeu. Il est désormais impératif que le gouvernement, à commencer par vous, monsieur le ministre, se montre lui aussi à la hauteur.

Car ce que réclament les salariés, ce n'est pas une faveur, une subvention à perte ou une perfusion éternelle. Ils demandent simplement du temps : deux ans pour se diversifier, s'adapter et devenir une pépite industrielle créatrice d'emplois. Pourtant, Renault refuse ; pire, Renault se cache derrière des contrevérités. On nous parle de l'électrification qui obligerait à diminuer les volumes de commandes. C'est faux : les pièces fabriquées sur ce site équiperont aussi bien les véhicules thermiques qu'électriques.

En plus de cette mauvaise foi, Renault joue la provocation en proposant aux salariés une solution indécente : être délocalisés à 500 kilomètres, loin de leur terre, de leurs familles, de leurs racines. Cette proposition est insultante. L'État détient 15 % de Renault, ce qui vous donne un levier – et une responsabilité. Renault n'a pas hésité, par le passé, à solliciter massivement la solidarité nationale : ce sont les impôts des Français qui ont contribué à le sauver. Quand on a bénéficié d'un tel soutien, le made in France doit être une exigence, pas un slogan. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EcoS, SOC et GDR.)*

Les salariés se battent. Les élus locaux sont mobilisés. La représentation nationale a fait son devoir. Pourtant, vous n'êtes encore jamais venu sur le site. Je vous invite à venir le visiter pour rencontrer les salariés de Fonderie de Bretagne. *(Mêmes mouvements.)* Acceptez-vous cette invitation ? Imposerez-vous à Renault le respect de ses engagements pour défendre un site essentiel à notre souveraineté industrielle ? Ne laissez pas Renault fuir ses responsabilités ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP, SOC et GDR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie et de l'énergie.

M. Marc Ferracci, ministre chargé de l'industrie et de l'énergie . Mes pensées vont avant tout aux salariés de Fonderie de Bretagne qui vivent, depuis des mois, une situation difficile. Ce dossier a mobilisé les services de l'État, en particulier ceux de la délégation interministérielle aux restructurations d'entreprises, ainsi que mon cabinet. J'ai moi-même eu l'occasion d'échanger, à de multiples reprises, avec les salariés et leurs représentants, mais également avec la direction de Renault, pour tenter de trouver des solutions industrielles. Actuellement l'entreprise est en redressement judiciaire, dont la période d'observation s'achèvera dans quelques semaines.

Nous avons cherché à rapprocher les points de vue, en concertation avec les élus. Je veux en particulier saluer l'action du député Jean-Michel Jacques, qui n'a pas ménagé ses efforts pour essayer de trouver une voie de sortie pour Fonderie de Bretagne (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR*), envisageant par exemple une diversification des activités en direction des industries de défense. Ces solutions sont sur la table. L'État s'est également engagé, dans le cadre des discussions avec le repreneur, Private Assets, et avec Renault, à consentir un effort financier, sous la forme d'un prêt du fonds de développement économique et social, de l'ordre de 14 millions d'euros.

Les efforts de l'État vont se poursuivre et se poursuivent déjà. Nous allons évaluer les propositions de reprise formulées dans le cadre du redressement judiciaire. Notre méthode pour traiter les entreprises en difficulté, en particulier les équipementiers automobiles – l'ensemble de la filière souffre...

M. Emeric Salmon . À cause des écolos !

M. Marc Ferracci, *ministre*de la transition vers le moteur électrique, mais aussi d'une concurrence parfois déloyale de la part des acteurs chinois –, ne change pas. Il s'agit de trouver des solutions industrielles lorsque c'est possible, et sinon d'accompagner les salariés dans la dignité. Nous l'avons fait, nous le faisons et nous continuerons à le faire. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Données clés

Auteur : [M. Damien Girard](#)

Circonscription : Morbihan (5^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 385

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie et énergie

Ministère attributaire : Industrie et énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 février 2025